

Appel à candidatures pour les élections professionnelles

Pour la première fois, un syndicat a décidé de lancer **un appel à candidatures ouvert à tous les agents de l'administration centrale pour constituer ses listes de candidat.e.s aux prochaines élections professionnelles.**

Les instances paritaires sont au cœur du fonctionnement de notre administration (CAP, CT, CCP, CHSCT, CCASS) et **la participation de représentant.e.s des personnels soucieux.ses de contribuer à faire prendre des décisions pertinentes et équitables est essentielle.** Dans un système démocratique, **il est légitime que chacun.e puisse se porter candidat.e** pour pouvoir agir sur son environnement et infléchir les décisions qui nous concernent collectivement et individuellement. La « crise des vocations » nous conduit aussi à **vous demander de réfléchir à vous engager !**

Si vous...

- pensez que le **dialogue social** doit permettre d'aller dans le sens du progrès collectif et de rendre effectifs les droits des personnels
- voulez des **représentant.e.s à l'image de la diversité** des situations et qui **connaissent la réalité** des métiers et des équipes
- êtes curieux.se de savoir comment fonctionnent les réunions paritaires et avez **envie d'apprendre** à vous y exprimer en étant formé et appuyé pour cela
- souhaitez **témoigner de vos valeurs** et de votre attachement à la démocratie sociale (éventuellement sans envisager d'être éligible)
- vous reconnaissez dans les **propositions et revendications du Sgen-CFDT** de l'administration centrale (voir au dos)

...les collègues ont **besoin de votre bonne volonté** et nous serons **heureux de travailler avec vous.**

Les listes de candidatures seront constituées à la **fin du mois de septembre.**

Contactez-nous et venez nous rencontrer !

Le Sgen-CFDT de l'administration centrale vous invite :

Mardi 11 septembre 2018 de 14h à 15h

**Local intersyndical pièce 164
110 rue de Grenelle**

Café, thé et discussion ouverte et bienveillante

(Heure mensuelle d'information syndicale sur temps de service)

Merci de confirmer votre présence :

sgencfdt.syndicat-ac@education.gouv.fr - 01 55 55 13 85



Venez discuter de notre résolution d'orientation

A l'occasion de son congrès le 11 septembre 2018, le Sgen-CFDT AC adoptera sa **résolution d'orientation pour les quatre prochaines années**. Ce projet présente notre diagnostic et nos propositions pour faire évoluer l'administration centrale afin de mieux piloter l'EN et l'ESR, élever les politiques RH au niveau des besoins et des aspirations des agents et développer un Sgen-CFDT de l'administration centrale ouvert et pratiquant la démocratie délibérative.

Le Sgen-CFDT AC, le **syndicat des personnels qui aiment leur métier et veulent être heureux au travail !** Il est **au service de tous les adhérent.e.s et de tous les agents** pour les conseiller et les accompagner. Les élu.e.s et mandaté.e.s du Sgen-CFDT AC sont associé.e.s aux travaux du conseil syndical et disposent de formations et d'un support à l'exercice de leur mandat.

Le Sgen-CFDT AC s'engage résolument pour l'**égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et la **prévention de toutes discriminations**. Nous nous attachons à **proposer des améliorations des pratiques RH** et des procédures de gestion à partir de l'expérience des situations sur lesquelles nous intervenons. Nous poursuivons nos efforts pour la **prévention des risques psychosociaux (RPS)**, la **santé et sécurité au travail (SST)** et le développement de la **qualité de vie au travail (QVT)**. C'est ainsi que **nous avons obtenu le télétravail** à l'administration centrale.

Le Sgen-CFDT propose de :

- développer une **gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH)** partagée avec les représentants des personnels et associant les agents
- clarifier les **politiques et critères de primes, de rémunération, de nomination et d'avancement** au service d'une meilleure justice et de la motivation des personnels
- augmenter l'**attractivité de l'administration centrale**, accompagner l'**intégration des personnels** et **constituer des communautés métier** couvrant tous les champs professionnels
- mettre en place des **espaces de dialogue (EDD)** pour une expression directe et collective des agents sur leur travail
- lancer **des projets de directions** reposant sur un diagnostic ouvert et participatif de l'organisation et du fonctionnement de l'administration centrale
- refonder la **politique d'action sociale, de restauration et culturelle** de l'administration au sein du CCAS et du CTAC qui débouchera sur un vote de la part des personnels
- réévaluer la **stratégie immobilière** pour rapprocher les services dans des locaux adaptés à Paris intra-muros
- négocier un **agenda social** couvrant l'ensemble du mandat, actualisé chaque année et dont le bilan sera présenté aux personnels.

Le Sgen-CFDT revendique :

- la négociation d'un accord portant sur le **projet professionnel des agents**
- un plan d'action pour favoriser le **maintien dans l'emploi des personnels en fin de carrière** ainsi que l'ouverture de négociations pour un plan de **départs volontaires à la retraite**
- la prise en charge sans délai d'une **contribution de l'employeur à la protection sociale complémentaire (santé, prévoyance)**
- le déblocage des **recrutements en catégories B et C**
- une amélioration du **suivi des carrières des personnels enseignants, chercheurs et d'encadrement pédagogique** détachés à la centrale
- une meilleure valorisation et **reconnaissance des parcours diversifiés des agents de la filière administrative**
- la création d'une **commission paritaire d'établissement (CPE) pour les personnels ITRF** de cat. A et B
- une politique de **rémunération des agents contractuels** et la **revalorisation des vacataires**
- une **gestion plus dynamique des cadres** et des viviers d'emplois fonctionnels et d'encadrement supérieur
- des conditions pour l'unification des services et la fusion des corps d'**inspection générale** au niveau de l'ambition annoncée.

Pour en savoir plus, **demandez votre exemplaire de notre résolution d'orientation** (35 pages).

Contact : 01 55 55 13 85 - sgencfdt.syndicat-ac@education.gouv.fr